

Affaires « Ressources » : une condamnation importante et attendue

Le dénouement de la longue bataille judiciaire concernant l'association Ressources (et sa liquidation judiciaire) est enfin arrivé. Notre organisation syndicale se félicite de la condamnation du président de l'association et de la directrice de celle-ci pour abus de confiance et de faux et usage de faux.

En effet, l'ex-président, **Didier Proriol**, vient d'être condamné à **six mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende**, quant à l'ex-directrice, **Armelle Carrasco**, sa sentence est de **8 mois de prison avec sursis, 10 000 euros d'amende et une interdiction de gérer toute entreprise pendant 10 ans**. Nous aurions souhaité, dans ce cas présent, que le Ministère Public soit suivi dans ses réquisitions où les peines demandées étaient bien plus lourdes pour notre duo de magouilleur.euse !

Lorsque « l'affaire Ressources » a éclaté en 2018, notre organisation syndicale a été au soutien des salarié.es dès le début, dans une affaire tentaculaire et aux étonnantes ramifications. Notre organisation syndicale a soutenu l'occupation par les salarié.es des locaux de l'association, a organisé une manifestation devant la DIRECTE (actuelle DREETS) et a mené une opération escargot de Dijon à Nuits-Saint-Georges pour soutenir les salarié.es face à des patrons véreux !

Si **notre organisation syndicale ne peut que se féliciter d'une condamnation** qui apparaît comme évidente dans ce dossier, nous ne pouvons-nous empêcher d'avoir une pensée émue et solidaire pour l'ensemble des salarié.es, victimes ici d'une directe abjecte ! Cette affaire a ruiné la vie de plusieurs salarié.es. Dès lors, **la condamnation apparaît comme un minimum** et nous espérons que les patrons comprennent le signal envoyé par cette décision de justice.

Par ailleurs, nous tenons à souligner et regrettons, que dans cette affaire, les pouvoirs publics n'ont été que peu inquiétés dans le suivi des fonds publics versés à cette association.

**Encore une fois, notre organisation
tient à rappeler le combat et la dignité
des 42 ex-salarié.es de l'association
« Ressources » !**

**Face aux patrons voyous, soyons
solidaires !**